

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MONCHAUX-SORENG

Délibération n°2026/04/007

DATE DE CONVOCATION : 24/04/2026	L'an deux mil vingt six Le vingt-neuf avril à 19H30. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M Jean-Claude QUENOT, Maire.
DATE D’AFFICHAGE : 24/04/2026	<i>Etaient présents :</i> MM Jean-Claude QUENOT, Jacques DUCROCQ, Didier FLAMAND, Romain MAUBERT, Arnaud JACQUET, Thierry BLANGIER, Claude BOUTTE, Jérémy DUCLOYER Mmes Véronique PLANCHIN, Maryse MELLIER, Coralie FROIDURE, Germaine QUATRELIVRES, Elise LEJEUNE, Mélanie VENDANGER, Céline LEFEBVRE.
NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15	Formant la majorité des membres en exercice. Mme Germaine QUATRELIVRES a été élue secrétaire.
OBJET : Devis -	Monsieur le Maire donne la parole à M DUCROCQ Jacques qui présente aux conseillers les devis suivants : ➤ EURL BAILLEUL : 1 405€ HT soit 1 686€ TTC pour le remplacement du tableau électrique de l'église de Monchaux ; ➤ PEPINIERES CRETE : 889,40€ HT soit 1 016,65€ TTC pour la plantation de nouveaux peupliers à l'étang de l'Epinoy. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil : - accepte les devis susvisés ; - précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget Commune 2026.
Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Rouen au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été publiée sur le site internet de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale/Blangy-sur-Bresle le Le Maire, Jean-Claude QUENOT	
	